

Aménagement de la Plage de l'Atol

Maître d'Ouvrage

SEGAPAL / SYMALIM
chemin de la Bletta
69 120 VAULX EN VELIN


Equipe

Plan B (Architecte
Mandataire)
TECTA

Missions TECTA

ESQ/AVP/PRO/ACT/EX
E/DET/AOR
Dossier Loi sur l'Eau
soumis à Déclaration

Caractéristiques

Surface
d'aménagement :
6 000 m²

Montant des travaux VRD

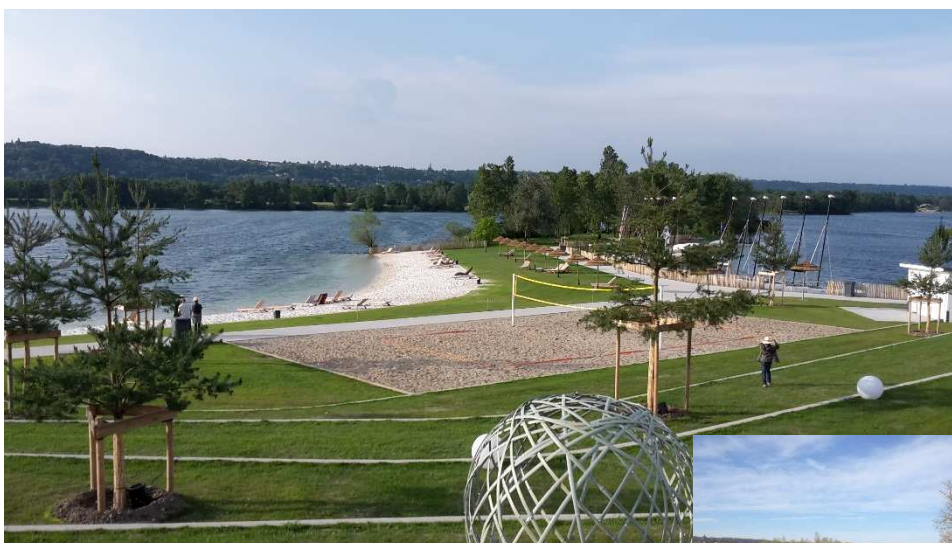
300 000 €HT

Phase études

2015

Phase travaux

Janv à Mai 2016


Objectifs de l'aménagement :

- Amélioration des espaces pour une meilleure lisibilité et une sécurisation de la baignade
- Amélioration de l'image de la plage
- Amélioration de l'esthétique et offrir une polyvalence de la Plage de l'Atol pour des manifestations diverses.


Avant Travaux
AMENAGEMENT DE LA PLAGE DE BAINNADE :

- Reprise des espaces verts
- Ensablement de la Plage


AMENAGEMENT DES CHEMINEMENTS ET DES ESPACES VERTS

- Création d'un cheminement piéton en béton sablé
- Création d'espaces polyvalents


Avant travaux

Quelques Chiffres :

- 1500 tonnes de sables,
- 1200 m³ de terrassement,
- 5 500 m² de réseau d'arrosage,
- Dossier loi sur l'eau soumis à déclaration pour remblais en zone inondable.

